



## CHAPITRE 59

### *Al-Hashr* : L'EXIL

(REVELE A MADINAH: 3 sections; 24 versets )

Ce chapitre s'appelle pertinemment *L'Exil*, car il traite entièrement de l'exil de la tribu juive nommée les *Babi Naqir*, et des sujets qui s'y rattachent. Le dernier chapitre mettait les musulmans en garde contre les desseins secrets des juifs et des hypocrites, et celui-ci en offre un exemple. La première section traite de l'exil lui-même et des biens acquis à cette occasion; la deuxième montre comment les hypocrites ont promis en secret aux juifs de les aider, mais ils ont manqué à leur promesse; et la troisième termine le chapitre par une exhortation aux fidèles et un exposé de certains attributs Divins, indiquant la grandeur et la pureté de l'Etre Divin.

La révélation de ce chapitre se situe à la 4<sup>e</sup> année de l'Hégire, peu de temps après l'exil dont il est question.

#### SECTION 1 : Les juifs en exil

Au nom d'Allāh, le Bienfaiteur, le Miséricordieux.

1 Tout ce qu'il y a dans les cieus et tout ce qu'il y a sur la terre rend gloire à Allāh; et Il est le Puissant, le Sage.

2 C'est Lui qui a fait en sorte que ceux qui ne croyaient pas parmi le Peuple du Livre quittent leur foyer au premier exil.<sup>a</sup> Vous n'avez pas jugé qu'ils partiraient, alors qu'ils

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

سَبَّحَ لِلَّهِ مَا فِي السَّمٰوٰتِ وَمَا فِي الْأَرْضِ

وَهُوَ الْعَزِيزُ الْحَكِيمُ

هُوَ الَّذِي أَخْرَجَ الَّذِينَ كَفَرُوا مِنْ أَهْلِ

الْكِتَابِ مِنْ دِيَارِهِمْ لِأَوَّلِ الْحَشْرِ مَا

ظَنُّنْتُمْ أَنْ يَخْرُجُوا وَظَنُّوْا أَنَّهُمْ مَا نَعْتَهُمْ

2a. L'exil dont il est question ici a eu lieu six mois après la bataille de Uḥud, alors que les Bani Naqir, une tribu juive de Madinah, qui au début avait fait un pacte avec le Saint

pensaient que leurs forteresses les défendraient contre Allāh. Mais Allāh est venu à eux d'un endroit auquel ils ne s'attendaient pas et a jeté la terreur dans leur coeur - ils ont démolé leurs maisons de leurs propres mains et des mains des croyants. Alors tirez une leçon, O vous qui avez des yeux!<sup>b</sup>

3 Et si Allāh n'avait pas décrété pour eux l'exil, Il les aurait certainement châtiés en ce monde; et pour eux dans l'au-delà il y a le châtiment du Feu.

4 C'est parce qu'ils s'opposaient à Allāh et Son Messager, et quiconque s'oppose à Allāh, sûrement Allāh est sévère dans la rétribution.

5 Quel que soit le palmier que vous coupez ou laissez debout sur ses

حُصُونُهُمْ مِنْ اللَّهِ فَأَنَّهُمْ اللَّهُ مِنْ  
حَيْثُ كَمْ يَحْتَسِبُونَ وَقَدَفَ فِي  
قُلُوبِهِمُ الرُّعْبَ يُخْرِبُونَ بُيُوتَهُمْ  
بِأَيْدِيهِمْ وَأَيْدِي الْمُؤْمِنِينَ فَاصْتَبِرُوا  
يَا أُولِي الْأَبْصَارِ ⑤

وَلَوْ لَا أَنْ كَتَبَ اللَّهُ عَلَيْهِمُ الْجَلَاءَ  
لَعَذَّبَهُمْ فِي الدُّنْيَا وَآلِهِمْ فِي الْآخِرَةِ  
عَذَابَ النَّارِ ⑥

ذَلِكَ بِأَنَّهُمْ شَاقُوا اللَّهَ وَرَسُولَهُ  
وَمَنْ يُشَاقِقِ اللَّهَ فَإِنَّ اللَّهَ شَدِيدُ  
الْعِقَابِ ⑦

مَا قَطَعْتُمْ مِنْ لِيْنَةٍ أَوْ نَكَبْتُمْ مِمَّا  
قَامَتْ عَلَى أَصُولِهَا فَبِإِذْنِ اللَّهِ

Prophète, ont montré des signes de trahison et ont été punis de l'exil (B). On le nomme le premier exil, pour le distinguer du second qui a eu lieu à l'époque de 'Umar, alors que les juifs établis à Khaibar ont été déportés en Syrie, ce à quoi il est fait allusion ici de façon prophétique. Rz en fait le récit détaillé suivant: Les Banī Naḍir ont convenu avec le Saint Prophète de rester neutres entre lui et ses ennemis. Après sa victoire à Badr, ils ont dit qu'il était le Prophète promis dans la Torah, à cause de la victoire, mais que les musulmans ont subi la défaite le jour de Uḥud, les Banī Naḍir ont renié leur promesse et brisé l'entente. Ka'b, fils de Aṣḥraf, s'est rendu à Makkah avec quarante cavaliers et a créé une alliance avec Abū Sufyān. En conséquence, Ka'bah été assassiné, et le Saint Prophète a dit à la tribu de quitter Madīnah. Ils désiraient dix jours pour se préparer, mais 'Abd Allāh ibn Ubayy (le chef des hypocrites) leur a conseillé de ne pas quitter Madīnah mais de combattre le Prophète en leur promettant l'aide de ses propres hommes. Il les a également assurés que, s'il étaient forcés de partir, il irait avec eux. Alors ils se sont enfermés dans leur forteresse. Après un siège de vingt et un jours, et désespérant de recevoir l'aide des hypocrites, ils se sont rendus. Le Prophète a levé le siège à condition qu'ils quittent Madīnah. A l'exception de deux familles qui ont préféré rester à Khaibar, ils se sont tous rendus en Syrie.

Le Dr Prideaux dit que le Prophète a ordonné à un groupe de musulmans de poursuivre les émigrants, et qu'ils ont tous été mis à mort. Sale a démontré dans son commentaire sur ce verset que l'incident dont le Dr Prideaux tire cette étrange conclusion se rapporte en réalité au meurtre de sang-froid de soixante-dix musulmans qui, invités à prêcher l'islam, ont été traîtreusement mis à mort par une tribu arabe.

2b. Les Banī Naḍir, se voyant accorder dix jours pour amasser et emporter ce qu'ils désiraient de leurs biens, ont consacré le temps dont ils disposaient pour détruire leurs maisons, de crainte qu'elles ne constituent une ressource pour les musulmans. Ce qui en est resté a été démolé par les musulmans.

racines, c'est avec la permission d'Allāh, et afin qu'Il puisse humilier les transgresseurs.

6 Et tout ce qu'Allāh a restitué à Son Messenger de leur part, vous n'avez poussé contre lui aucun cheval ou aucun chameau de monte, mais Allāh donne l'autorité à Ses messagers contre qui il Lui plaît. Et Allāh est le Possesseur du pouvoir sur toutes choses.

7 Et tout ce qu'Allāh a restitué à Son Messenger du peuple des villes, c'est pour Allāh et pour le Messenger, et pour le proche parent et les orphelins et les pauvres et le voyageur, de sorte que ce ne soit pas pris à tour de rôle par les riches parmi vous. Et tout ce que le Messenger vous donne, acceptez-le, et tout ce qu'il vous défend, abstenez-vous-(en); et observez votre devoir envers Allāh. Sûrement Allāh est Sévère dans la rétribution.<sup>a</sup>

وَلِيُخْزِيَ الْفَاسِقِينَ ﴿٥٩﴾

وَمَا آفَاءَ اللَّهِ عَلَى رَسُولِهِ مِنْهُمْ فَمَا  
أَوْجَفْتُمْ عَلَيْهِ مِنْ خَيْلٍ وَلَا رِكَابٍ  
وَالَكِنَّ اللَّهَ يَسْلُطُ رُسُلَهُ عَلَى مَنْ  
يَشَاءُ وَاللَّهُ عَلَى كُلِّ شَيْءٍ قَدِيرٌ ﴿٥٩﴾

مَا آفَاءَ اللَّهِ عَلَى رَسُولِهِ مِنْ أَهْلِ  
الْقَرْيِ قَبْلَهُ وَلِلرَّسُولِ وَلِذِي الْقُرْبَى  
وَالْيَتَامَى وَالْمَسْكِينِ وَابْنِ السَّبِيلِ  
كُنِيَ لَا يَكُونُ دُولَةً بَيْنَ الْأَغْنِيَاءِ  
مِنْكُمْ وَ مَا أَنْتُمْ بِالرَّسُولِ فُحْدَوَةٌ  
وَمَا نَهَيْتُمْ عَنْهُ فَانْتَهَوْا وَاللَّهُ  
إِنَّ اللَّهَ شَدِيدُ الْعِقَابِ ﴿٦٠﴾

7a. Ce verset se rapporte aux biens acquis par la guerre, que l'on appelle *fai'*, dérivé de *afa'a*, que l'on trouve dans ce verset, une autre sorte, appelée *ghanimah*, étant mentionnée à 8:41; voir à ce propos 8:41a. Le mot *afa'a* signifie *Il a restitué aux musulmans*, ou *leur a donné comme butin, les biens des incroyants* (LL). De là, *fai'* en vient à signifier *celles des possessions des incroyants revenant aux musulmans sans la guerre, ou obtenus de ceux qui croient en plusieurs dieux après avoir déposé les armes* (LL).

Le *fai'* n'est pas distribué entre les guerriers parce qu'il n'y a pas eu de combat. On le décrit ici comme revenant à Allāh et au Messenger, les proches parents, les orphelins, les pauvres et les voyageurs. De là on verra que tout le butin devait être distribué exactement de la même manière que le cinquième du *ghanimah*; voir à ce sujet 8:41a. En se rapportant à cette note on verra que la part du Prophète allait au profit des musulmans. Bd dit qu'il existe trois opinions différentes au sujet de la part du Prophète après sa mort. Selon l'une d'elles, elle devait revenir à l'*Imām* ou au chef; selon une autre, il fallait l'utiliser pour l'armée et le renforcement des frontières; et selon une troisième, au profit des musulmans en général. La vie du Saint Prophète et de ses successeurs immédiats - un conquérant comme 'Umar, devant qui, portant des vêtements rapiécés, a été apportée toute la richesse accumulée de la Perse et de la Syrie - constitue un témoignage suffisant que la part du Prophète a toujours été dépensée au profit des musulmans. En fait, on considérerait que cette part faisait partie du *Bait al-Māl*, le trésor public, car lorsqu'après la mort du Saint Prophète sa fille Fāṭimah réclama une part du *Fidk*, qui faisait aussi partie du *fai'*, Abū Bakr la lui refusa prétendant que ce n'était pas la propriété personnelle du Saint Prophète, et il décida en fait qu'un prophète ne laisse rien à héritiers. Le conflit qui a ainsi pris naissance a déchiré le monde musulman en deux grandes écoles. La défense contenue dans les mots de sorte que ce ne soit pas pris à tour de rôle par les riches parmi vous s'oppose au fait que l'on hérite de la part du Prophète de quelque façon.

8 (C'est) pour les pauvres qui ont fui, qui ont été chassés de leur foyer et de leurs possessions, cherchant la grâce d'Allāh et (Son) plaisir, et aidant Allāh et Son Messager. Ce sont eux les gens sincères.<sup>a</sup>

لِلْفُقَرَاءِ الْمُهَاجِرِينَ الَّذِينَ أُخْرِجُوا  
مِنْ دِيَارِهِمْ وَأَمْوَالِهِمْ يَبْتَغُونَ  
فَضْلًا مِنَ اللَّهِ وَرِضْوَانًا وَيَنْصُرُونَ  
اللَّهَ وَرَسُولَهُ ۗ أُولَئِكَ هُمُ الصَّادِقُونَ ۝٨

9 Et ceux qui ont fait leur demeure dans la Cité et dans la foi avant eux aiment ceux qui ont fui vers eux, et ne trouvent dans leur coeur aucun besoin de ce qui leur est donné, et (les) préfèrent à eux-mêmes, même si la pauvreté les afflige.<sup>a</sup> Et ceux qui sont sauvés de l'avarice de leur âme, ce sont eux qui connaissent le succès.

وَالَّذِينَ تَبَوَّءُوا الدَّارَ وَالْإِيمَانَ مِنْ  
قَبْلِهِمْ يُحِبُّونَ مَنْ هَاجَرَ إِلَيْهِمْ  
وَلَا يَجِدُونَ فِي صُدُورِهِمْ حَاجَةً  
مِمَّا أُوتُوا وَيُؤْتُونَ عَلَى أَنْفُسِهِمْ  
وَلَوْ كَانَ بِهِمْ خَصَاصَةٌ ۗ وَمَنْ يُوقِ  
نَفْسَهُ فَأُولَئِكَ هُمُ الْمُفْلِحُونَ ۝٩

10 Et ceux qui viennent après eux disent: Notre Seigneur, pardonne-nous ainsi que nos frères qui avaient préséance sur nous dans la foi, et ne laisse pas de dépit dans notre coeur

وَالَّذِينَ جَاءُوا مِنْ بَعْدِهِمْ يَقُولُونَ  
رَبَّنَا اغْفِرْ لَنَا وَلِإِخْوَانِنَا الَّذِينَ سَبَقُونَا  
بِالْإِيمَانِ وَلَا تَجْعَلْ فِي قُلُوبِنَا غِلًّا

On peut ajouter qu'aux temps modernes, où les soldats sont payés par l'Etat, on peut considérer tout le butin de guerre comme du *fai'*.

8a. Il faut noter que les réfugiés en général n'ont reçu aucune part de ces biens: ce n'est qu'aux pauvres parmi eux que l'on donnait quelque chose pour leurs subsistance, et le verset en donne clairement la raison, v.g., ils avaient tout perdu et avaient dû quitter leur maison et leurs biens. Il faut se rappeler, de plus, que l'un des postes de dépense importants dans le *Bait al-Māl* était l'aide apportée aux pauvres et à ceux qui étaient incapables d'assurer leur gagne-pain. C'est à ce titre que les réfugiés qui avaient perdu tous leurs biens et leur maison et qui étaient encore pauvres au point de ne pouvoir poursuivre leurs propres affaires devaient recevoir toutes choses parmi celles que les Bani Naḍir avaient laissées, et qui faisaient entièrement partie du trésor public.

9a. Par ceux qui ont fait leur demeure dans la Cité et dans la foi on veut dire les *Anṣār* ou les *Aides*, i.e., les musulmans vivant à Madinah. *Dār* désigne une maison ou une résidence de même qu'un pays, ou une cité ou une ville (LL), et accompagné de l'article *al*, *al-Dār* signifie *al-Madinah* ou la Cité du Prophète (LL). La signification est qu'ils se sont établis dans la cité du Prophète et de la foi; la foi étant comparée à un lieu de résidence. Avant eux signifie avant leur arrivée (i.e., celle des Réfugiés) à Madinah.

Quand les musulmans ont fui Makkah, ils ont trouvé asile à Madinah, où les habitants musulmans les ont reçus comme si c'était leurs frères, en les logeant dans leur propre maison, et plusieurs d'entre eux restaient encore dans la maison de leurs bienfaiteurs, lorsque l'exil des Bani Naḍir a eu lieu. Le Saint Prophète a alors demandé aux Aides de consentir à l'une des deux propositions, i.e., d'accepter une part de ce qui avait été acquis des Bani Naḍir et de donner une partie de leurs maisons et de leurs biens aux Réfugiés, ou de laisser uniquement les (pauvres) Réfugiés recevoir une partie de ces biens, de sorte qu'ils puissent s'en servir pour construire leur maison et établir un commerce ou un métier. Les *Anṣār* ont répondu qu'ils désiraient que les Réfugiés seuls reçoivent une part, et, malgré cela, qu'ils puissent continuer à habiter dans leur maison (Rz).

envers ceux qui croient. Notre Seigneur, Tu es sûrement Bon, Miséricordieux.<sup>a</sup>

لِّلَّذِينَ آمَنُوا رَبَّنَا إِنَّكَ رَءُوفٌ رَّحِيمٌ ﴿١٠﴾

## SECTION 2 :

### Les hypocrites manquent à leur promesse envers les juifs

11 N'as-tu pas vu les hypocrites? Ils disent à leurs frères qui ne croient pas parmi le Peuple du Livre: Si vous êtes chassés, nous irons certainement avec vous, et nous n'obéirons jamais à personne à votre sujet; et si on lutte contre vous, nous vous aiderons certainement. Et Allāh est témoin que ce sont sûrement des menteurs.<sup>a</sup>

أَلَمْ تَرَ إِلَى الَّذِينَ نَافَقُوا يَقُولُونَ لِإِخْوَانِهِمُ الَّذِينَ كَفَرُوا مِنْ أَهْلِ الْكِتَابِ لَئِنْ أُخْرِجْتُمْ لَنَخْرُجَنَّ مَعَكُمْ وَلَا نُطِيعُ فِيكُمْ أَحَدًا أَبَدًا وَإِنْ قُوتِلْتُمْ لَنَنْصُرَنَّكُمْ وَاللَّهُ يَشْهَدُ إِنَّهُمْ لَكَاذِبُونَ ﴿١١﴾

12 S'ils sont chassés, ils n'iront pas avec eux, et si on les combat, ils ne les aideront pas; et même s'ils les aident, ils tourneront certainement le dos; ils ne recevront pas d'aide.

لَئِنْ أُخْرِجُوا لَا يَخْرُجُونَ مَعَهُمْ وَلَئِنْ قُوتِلُوا لَا يَنْصُرُونَهُمْ وَلَئِنْ نَصَرُوهُمْ لَيُولَيَنَّ الْأَدْبَارَ ثُمَّ لَا يُنصَرُونَ ﴿١٢﴾

13 La crainte à votre sujet dans leur coeur est sans doute plus grande que celle d'Allāh. C'est parce que ce sont des gens qui ne comprennent pas.

لَا أَنْتُمْ أَشَدُّ رَهْبَةً فِي صُدُورِهِمْ مِنَ اللَّهِ ذَلِكَ بِأَنَّهُمْ قَوْمٌ لَا يَفْقَهُونَ ﴿١٣﴾

14 Ils ne lutteront pas contre vous dans une armée sauf dans des villes fortifiées ou derrière des murs. Leurs luttes entre eux est sérieuse. Tu les penserais unis, mais leurs coeurs sont divisés. C'est parce qu'ils forment un peuple qui n'a pas sa raison.

لَا يُقَاتِلُوا فِيكُمْ جَيْعًا إِلَّا فِي فَرْسٍ مُّحَصَّنَةٍ أَوْ مِنْ وَرَاءِ جُدُرٍ بِأَسْمِهِمْ بَيْنَهُمْ شَدِيدًا تَحْسَبُهُمْ جَيْعًا وَهُمْ قُلُوبُهُمْ شَتَّىٰ ذَلِكَ بِأَنَّهُمْ قَوْمٌ لَا يَعْقِلُونَ ﴿١٤﴾

15 Comme ceux peu de temps avant eux:<sup>a</sup> ils ont goûté les mauvaises conséquences de leur conduite, et pour

كَمَثَلِ الَّذِينَ مِنْ قَبْلِهِمْ قَرِيبًا

10a. Ce verset contient deux directives pour toutes les générations futures de musulmans, v.g., prier pour les générations passées qui sont mortes avant eux et prier pour que leur coeur soit libre de toute rancune à l'égard de leurs frères musulmans vivants.

11a. Les hypocrites ont leurré les juifs avec de fausses promesses, et les ont ainsi incités à lutter contre le Prophète.

15a. Selon certains, cette description s'applique aux Bani Qainuqā' et, selon d'autres, aux Quraysh morts à la bataille de Badr.

eux il y a un douloureux châtement.

16 Comme le démon quand il dit à l'homme: Ne crois pas. Mais quand il ne croit pas, il dit: Je suis libre de toi: sûrement je crains Allāh, le Seigneur des mondes.

17 De sorte que la fin des deux est qu'ils sont tous deux dans le Feu pour y demeurer. Et c'est la récompense de ceux qui font le mal.

ذَاتُوا وَبَالَ أَمْرِهِمْ وَكَانَهُمْ عَذَابٌ أَلِيمٌ ۝

كَمَثَلِ الشَّيْطَانِ إِذْ قَالَ لِلْإِنْسَانِ  
أَكْفُرْ ۖ فَلَمَّا كَفَرَ قَالَ إِنِّي بَرِحْتُ مِمَّنْكَ  
إِنِّي أَخَافُ اللَّهَ رَبَّ الْعَالَمِينَ ۝

فَكَانَ عَاقِبَتَهُمَا أَنَّهُمَا فِي النَّارِ خَالِدِينَ  
فِيهَا ۖ وَذَلِكَ جَزَاءُ الظَّالِمِينَ ۝

### SECTION 3 : Une exhortation

18 O vous qui croyez, observez votre devoir envers Allāh, et que chaque âme considère ce qu'elle présente pour le lendemain, et observez votre devoir envers Allāh. Sûrement Allāh est Celui Qui est au courant de ce que vous faites.

19 Et ne soyez pas comme ceux qui oublient Allāh, de sorte qu'ils leur fasse oublier leur propre âme. Ce sont les transgresseurs.

20 Ne sont pas semblables les compagnons du Feu et les possesseurs du Jardin. Les possesseurs du Jardin sont ceux qui réussissent.

21 Si Nous avons envoyé ce Qur'ān sur une montagne, tu l'aurais certainement vu tomber, se brisant en pièces à cause de la crainte d'Allāh. Et nous présentons ces paraboles aux hommes afin qu'ils réfléchissent.

22 C'est Allāh à côté de Qui il n'y a pas de Dieu: Celui Qui connaît l'invisible et le visible; Il est le Bienfaiteur, le Miséricordieux.<sup>a</sup>

يَا أَيُّهَا الَّذِينَ آمَنُوا اتَّقُوا اللَّهَ وَانظُرُوا  
نَفْسَ مَا قَدَّمْتُمْ لِغَدٍ وَاتَّقُوا اللَّهَ  
إِنَّ اللَّهَ خَبِيرٌ بِمَا تَعْمَلُونَ ۝

وَلَا تَكُونُوا كَالَّذِينَ نَسُوا اللَّهَ فَأَنسَاهُمْ  
أَنفُسَهُمْ أُولَئِكَ هُمُ الْفَاسِقُونَ ۝

لَا يَسْتَوِي أَصْحَابُ النَّارِ وَأَصْحَابُ  
الْجَنَّةِ أَصْحَابُ الْجَنَّةِ هُمُ الْفَائِزُونَ ۝

لَوْ أَنزَلْنَا هَذَا الْقُرْآنَ عَلَى جَبَلٍ  
لَّرَأَيْتَهُ خَاشِعًا مُتَصَدِّعًا مِّنْ خَشْيَةِ  
اللَّهِ وَتِلْكَ الْأَمْثَالُ لِنُظِرَ لَهَا لِلنَّاسِ  
لَعَلَّهُمْ يَتَفَكَّرُونَ ۝

هُوَ اللَّهُ الَّذِي لَا إِلَهَ إِلَّا هُوَ عِلْمُ الْغَيْبِ  
وَالشَّهَادَةِ هُوَ الرَّحْمَنُ الرَّحِيمُ ۝

22a. A partir de ce verset jusqu'à la fin, nous avons une très belle énumération des noms Divins.

23 C'est Allāh à côté de Qui il n'y a pas de Dieu; le Roi, le Saint, l'Auteur de la Paix, Celui Qui donne la Sécurité, le Gardien de tous, le Puissant, le Suprême, le Possesseur de la grandeur. Gloire à Allāh loin de ce qu'ils érigent (avec Lui)!

هُوَ اللَّهُ الَّذِي لَا إِلَهَ إِلَّا هُوَ الْمَلِكُ  
الْقُدُّوسُ السَّلَامُ الْمُؤْمِنُ الْمُهَيَّمِنُ  
الْعَزِيزُ الْجَبَّارُ الْمُتَكَبِّرُ سُبْحَانَ اللَّهِ  
عَمَّا يُشْرِكُونَ ﴿٢٣﴾

24 C'est Allāh; le Créateur, l'Artisan, le Façonneur: Les plus beaux noms Lui appartiennent. Tout ce qu'il y a dans les cieux et sur la terre proclame Sa gloire; et Il est le Puissant, le Sage.

هُوَ اللَّهُ الْخَالِقُ الْبَارِئُ الْمُصَوِّرُ لَهُ  
الْأَسْمَاءُ الْحُسْنَى يُسَبِّحُ لَهُ مَا فِي  
السَّمَوَاتِ وَالْأَرْضِ وَهُوَ الْعَزِيزُ الْحَكِيمُ ﴿٢٤﴾